

1. Record Nr.	UNINA9910796177903321
Autore	Plouffe-Malette Kristine
Titolo	Protection des Victimes de Traite des etres Humains // Kristine Plouffe-Malette, Olivier Delas
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles : , : Bruylant, , [2013] ©2013
ISBN	2-8027-4384-8
Descrizione fisica	1 online resource (370 p.)
Collana	Mondialisation et Droit International
Disciplina	353.00722
Soggetti	Human trafficking - Prevention - International cooperation Human trafficking victims - Protection - Europe Human trafficking victims - Protection - International cooperation
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di contenuto	Couverture; Titre; Copyright; Sommaire; Remerciements; Preface; Liste des principales abreviations; Introduction; 1. La protection des victimes en question; 2. Une analyse normative de la protection offerte aux victimes de traite des etres humains et ses limites; 3. Presentation et plan de la recherche; Partie I La prise en compte relative de la victime dans le cadre normatif international de lutte contre la traite des etres humains; Chapitre 1 - Le developpement normatif de la lutte internationale contre la traite des etres humains au xxie siecle ou le triomphe de l'approche repressive Section 1. - Entre moralite, abolitionnisme, droit du travail et droit de la personne : les soubresauts de la lutte contre la traite des etres humains Section 2. - L'inclusion de la lutte contre la traite des etres humains a la lutte contre la criminalite transnationale organisee : une adequation normative de nature repressive; Chapitre 2 - La protection des victimes vue au travers du prisme de la repression de la traite des etres humains; Section 1. - La protection des victimes : le parent pauvre de la normativite internationale relative a la lutte contre la traite des etres humains 1. L'imprecision du consentement d'une victime 2. L'inconsistance de certains moyens utilises aux fins d'exploitation; 1. Le crime organise comme principal auteur de l'infraction; 2. La concomitance de

l'infraction de traite : entre le droit international et le droit interne; 1. La Conference des Parties; 2. Le Groupe de travail sur la traite des personnes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; Section 2. - D'une approche repressive a une approche integree : pour une rehabilitation de la protection des victimes au sein de la lutte contre la traite des etres humains

1. L'acces aux voies de recours 2. Le droit a la reparation pour le prejudice subi; Partie II La tentative de prise en compte effective de la victime dans le cadre normatif europeen de lutte contre la traite des etres humains; Chapitre 1 - La Convention du Conseil de l'Europe : la consecration de l'approche integree; Section 1. - La reponse europeenne : de l'harmonisation au depassement de la norme universelle de lutte contre la traite des etres humains; Section 2. - Les mesures europeennes de protection des victimes qui outrepassent la norme universelle

Chapitre 2 - La protection des victimes de traite des etres humains en territoire europeen : le maintien de l'approche repressive Section 1. - La Convention du Conseil de l'Europe : une premiere tentative de depassement du cadre universel en matiere de protection des victimes de la traite; Section 2. - Les normes de protection des victimes de traite des etres humains adoptees par l'Union europeenne : le passage illusoire a une approche integree; 1. Les objectifs de cooperation et l'infraction unique de la traite; 2. Un libelle repressif ou l'absence de mesures de protection; Conclusion

References

Sommario/riassunto

Cet ouvrage propose une analyse approfondie des normes internationales et europeennes relatives a la lutte contre la traite des etres humains et, plus particulierement, de la protection offerte aux victimes. A ce jour, les Etats tentent d'inscrire la lutte contre la traite des etres humains dans une approche integree visant la prevention, la repression et la protection. Or il semble que la protection des victimes serve uniquement des objectifs repressifs, et ce, independamment du cadre legislatif etudie. Ainsi, c'est a travers un prisme repressif que la protection est percue, criminalisant e
